



**Reneaud Cantin, C.A.**  
Représentant en épargne collective\*

**Pascale Cantin, Pl. Fin.**  
Représentante en épargne collective\*  
Planificateur financier (représentante autonome)  
Conseillère en sécurité financière (représentante autonome)

## CHRONIQUE FINANCIÈRE

### INVESTIR PENDANT LES PÉRIODES DE VOLATILITÉ !

C'est bien connue, en période de tourmente boursière, ou la volatilité est présente... la plupart des gens deviennent émotifs !

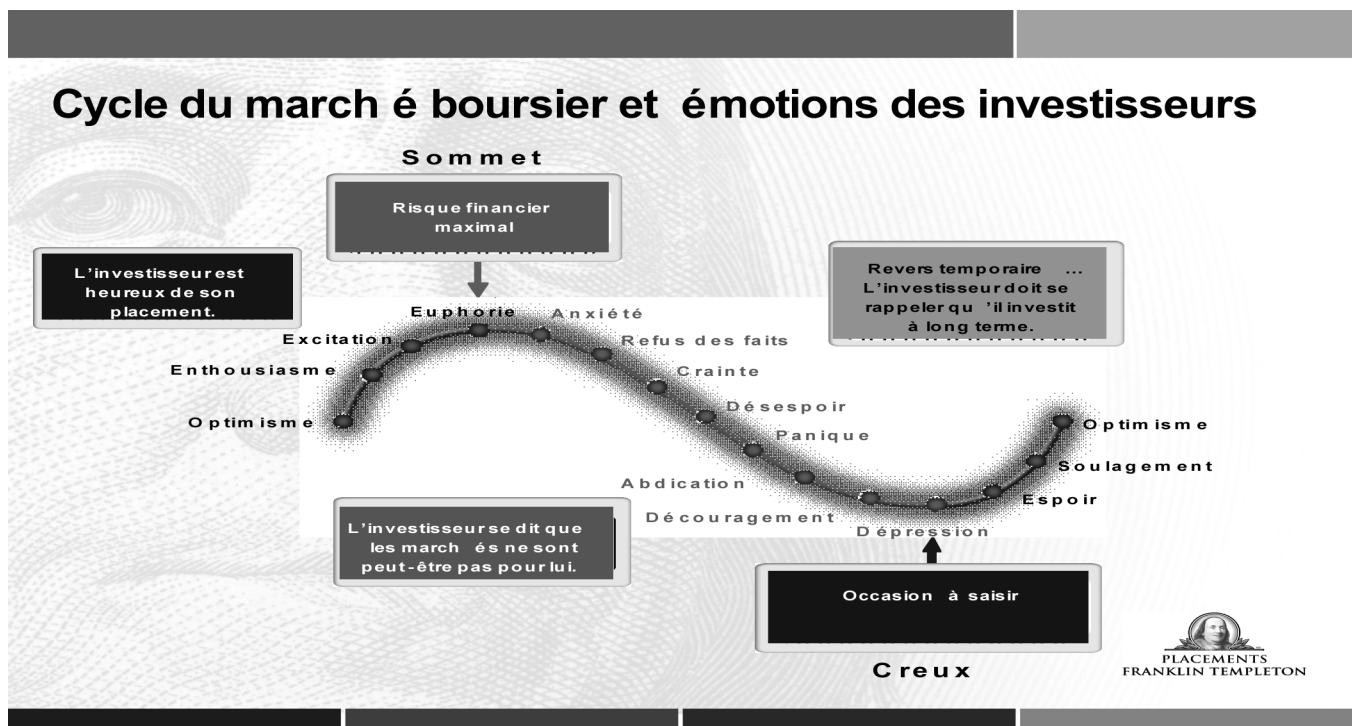
Quand les marchés reculent, les investisseurs sont portés à s'inquiéter, et c'est tout naturel, puisque c'est de notre argent dont il est question et il représente la réalisation de nos projets futurs. Quand les marchés prennent de l'expansion, que les gens commencent à entendre leur entourage dire qu'ils ont fait de bons rendements, les investisseurs sont alors tentés de vouloir investir plus ! C'est aussi naturel...on veut du rendement !

Mais saviez-vous que les émotions sont les pires ennemies de tous ceux qui veulent avoir du succès dans les marchés financiers ?

Pour avoir du succès à long terme dans les marchés boursiers, il y a quelques règles de bases à respecter :

- Choisir un conseiller en placement en qui nous avons confiance
- Déterminer notre profil d'investisseur et le respecter
- Diversifier : par catégorie d'actif, par secteur d'activité, par région géographique, par capitalisation boursière et par style de placement.

Voici un tableau qui résume bien le cycle des émotions sur le marché boursier et qui démontre bien qu'en investissement, il ne faut pas se laisser guider par nos émotions.



\* Les placements en fonds communs sont offerts via Investia Services Financiers inc. (Investia). Aucune activité commerciale ne peut être exercée à titre de représentant d'Investia à moins qu'elle ne soit relative à la vente de fonds communs de placement. Les activités exclues comprennent notamment la vente, y compris tout conseil afférent, de tout produit d'assurance, service de planification financière. Par conséquent, Investia ne peut répondre ni être tenue responsable d'aucune activité commerciale pratiquée par votre représentant, qui est sans rapport avec le commerce de fonds communs de placement. Aussi est-ce à votre représentant que revient l'entière responsabilité de ce type d'activité.

Pour obtenir plus de renseignements concernant la planification financière, vous pouvez nous joindre au **839-6333** ou visitez notre site Web au **www.cantinservicesfinanciers.com**